

# Organisation

mercredi 16 mars 2016, par [Thémis](#)

La FENVAC, Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs, a été créée en 1994 par huit associations de victimes d'accidents survenus entre 1982 et 1993 (cf. l'historique) sous la forme d'une association type loi 1901.

La FENVAC est administrée par un **Conseil d'administration composé de 14 membres** ayant en commun d'avoir tous vécu un accident collectif ou un acte de terrorisme et son activité opérationnelle est assurée par une équipe de salariés.

Jean-Michel ROLLOT est Président de la FENVAC.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'administration se réunit au moins 3 fois par an et a pour mission principale de débattre et arrêter les orientations politiques et stratégiques de la Fédération dans le cadre des missions définies par l'article 2 de ses statuts et des décisions prises par l'Assemblée générale qui, comme dans toute association, est l'organe souverain de gouvernance de la Fédération.

Le Conseil d'Administration se veut représentatif des évènements collectifs pour lesquels la FENVAC est intervenue.

- Suzanne AILLOT (*Crash du vol Air Algérie, 24 juillet 2014*)
- Michèle BUISSON (*Explosion de gaz à Massy, 4 octobre 1990 - Attentat du RER B, 25 juillet 1995*)
- Colette CATENI (*Attentat à l'hôtel Corinthia, 27 janvier 2015*)
- Sophie CORMARY (*Crash du vol Egyptair, 19 mai 2016*)
- Pierre-Etienne DENIS (*Incendie du tunnel du Mont-blanc, 24 mars 1999*)
- Marie-Claude DESJEUX (*Attentat sur le site d'In Amenas, 19 janvier 2013*)
- Philippe DUPERRON (*Attentats de Paris et de Saint-Denis, 13 novembre 2015*)
- Thierry GOMES (*Déraillement de Brétigny, 12 juillet 2013*)
- Lionel LABOURDETTE (*Collision au passage à niveau de Saint-Médard, 12 octobre 2011*)
- Jean-Luc MARISSAL (*Déraillement de Brétigny, 12 juillet 2013*)
- Yann MEHEUX-DRIANO (*Carambolage de Mirambeau, 10 novembre 1993*)
- Jean-Michel ROLLOT (*Attentat de Ouagadougou, 15 janvier 2016*)
- Sandrine TRICOT (*Crash du vol Air Algérie, 24 juillet 2014*)
- Yves VIOLETTE (*Effondrement de la passerelle du Queen Mary II, 15 novembre 2003*)

## LE BUREAU

Le Bureau assure l'administration au quotidien de la FENVAC ; il est composé de vice-présidents et de membres élus par le Conseil d'Administration.

Le Bureau de l'association est composé de :

- Jean-Michel ROLLOT, Président ;
- Sandrine TRICOT, Vice-présidente chargée de l'animation du Réseau des associations membres ;
- Thierry GOMES, Vice-président chargé des Délégués Territoriaux de la FENVAC ;
- Marie-Claude DESJEUX, Vice-présidente chargée des Relations extérieures de la FENVAC ;
- Yann MEHEUX-DRIANO, Vice-président chargé des Finances - Trésorier de la FENVAC ;
- Jean-Luc MARISSAL, Vice-président chargé de l'Administration et des Ressources Humaines - Secrétaire de la FENVAC ;

- Sophie CORMARY, Vice-présidente ;
- Michèle BUISSON, Vice-présidente ;
- Vice-président chargé de la communication, *en cours d'élection* ;
- Vice-président, *en cours d'élection*.

### **L'EQUIPE NATIONALE :**

La FENVAC repose sur une équipe opérationnelle permanente composée de six personnes.

- La direction
- Le pôle Victimes et droits
- Le pôle Affaires publiques et territoires
- Le secrétariat
- Une psychologue clinicienne

### **LE RESEAU**

Un réseau de 50 délégués territoriaux bénévoles, victimes ou familles de victimes, formés à la prise en charge des victimes de drames collectifs, vient renforcer l'action de la Fédération à travers la France.